



## Particuliers

Publié le 19/11/2022 – Mis à jour le 06/03/2023

### Echanger un permis étranger ou obtenu dans une COM pour un permis français

[Accéder au Service en ligne](#)

Téléservice disponible en français uniquement, accessible via FranceConnect ou avec vos identifiants ANTS .

Si vous n'avez pas d'identifiants ANTS, il est proposé de créer un compte pour avoir un espace personnel sur le site de l'ANTS.

Ce téléservice permet de **demander en ligne l'échange d'un permis de conduire obtenu dans uneCom, en Nouvelle-Calédonie, en Europe (UE/EEE) ou dans un autre pays.**

Vous pouvez aussi utiliser ce téléservice si vous souhaitez que votre permis obtenu en Europe (UE/EEE) soit enregistré en France pour des raisons professionnelles.

#### Étapes à suivre :

1/ Se connecter ou créer un compte ANTS

2/ Cliquer sur "Nouvelle demande"

3/ Choisir le motif de votre demande "Je demande l'enregistrement ou un échange de mon permis de conduire étranger"

3/ Compléter les rubriques, ajouter les justificatifs demandés, collecter la photo-signature

4/ Confirmer la démarche

5/ Suivre son avancement dans votre espace ANTS

Vous pouvez aussi consulter une **vidéo** sur les différentes étapes de la demande d'échange de permis de conduire en ligne



URL de la page : <https://www.luberonmontsdevaucluse.fr/service-public/particuliers/?xml=R55669>